

**Nombre
de conseillers :**
En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 12
Absents : 4
Exclus : 00

Envoyé en préfecture le 11/10/2023

Reçu en préfecture le 11/10/2023

Publié le

ID : 060-216004473-20231006-DE2023429-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

De la commune NEUVILLE-BOSC
Séance du 06 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six octobre à vingt heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 27 septembre 2023 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LEROY Annie, Maire.

Etaient présents : Mmes LEJEUNE, LEROY, MEYER, OUGHLIS-HENRY, LESCA et
Mrs CATTELOIN, COULETEL, DUPUY, FLEURY, et GOMES

Absents excusés : Mme DECAMP donne pouvoir à Mme OUGHLIS-HENRY
M SAINT- POL donne pouvoir à Mme LEROY
M DUJARDIN

Absent : M. RAYNAUD

Secrétaire de séance : Mme Juliette LEJEUNE

Ouverture de séance : 20h00

Assistait également au Conseil Municipal, Madame Sabine HERBELIN, secrétaire de Mairie

Délibération N°=2023429 du 06 Octobre 2023 : Contes d'Automne

Madame le Maire rappelle qu'un spectacle pour enfants est prévu conjointement avec la Commune d'Ivry-le-Temple dans le cadre du Festival des Contes d'Automne 2023.

Madame le Maire propose de valider la convention « Festival des Contes d'Automne » avec le Conseil Départemental de l'Oise sur la base d'un montant de 175.00 TTC.

L'exposé de Madame Le Maire étant entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve à l'unanimité la convention comme proposé,**
- **Autorise Madame Le Maire à signer cette convention.**

Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations,

Le 06 octobre 2023

Annie LEROY

Le Maire



**Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification
Et transmise en Préfecture le**

11/10/2023